Compagnie Française de Contrôle & d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

Fonds de dotation
IN EXTENSO ENTREPRENEUR ET SOLIDAIRE
8, place Hubert Mounier
69002 LYON

112 bis, rue Cardinet - 75017 PARIS - Tél. : 01 40 53 39 80
S.A.S. au capital de 37 000 €
RCS Paris B 602 006 116 - Code NAF 6920 Z - N° TVA intracommunautaire : FR 95602006116
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

Fonds de dotation
IN EXTENSO ENTREPRENEUR ET SOLIDAIRE
8, place Hubert Mounier
69002 LYON

Au Conseil d'Administration du fonds de dotation **IN EXTENSO ENTREPRENEUR ET SOLIDAIRE,**

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation **IN EXTENSO ENTREPRENEUR ET SOLIDAIRE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2026 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Changements de méthodes comptables ».

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 septembre 2026

Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."

Société de commissaires aux comptes



Jean-Baptiste HERVET
Commissaire aux comptes

Bilan Actif - Transition

Bilan Actif		Du 01/07/2025 au 30/06/2026			Du 01/07/2024 au 30/06/2025
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	II				
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances					
Charges constatées d'avance					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		38 131		38 131	282 183
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	IV	**38 131**		**38 131**	**282 183**
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		**38 131**		**38 131**	**282 183**

Bilan Passif - Transition

Bilan Passif		Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
		Total	Total
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Situation nette			
Fonds propres consomptibles		8 841	153 563
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	**I**	**8 841**	**153 563**
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres associatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	**I bis**		
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**III**		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS	**IV**		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 290	1 620
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		26 000	127 000
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	**V**	**29 290**	**128 620**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	**VI**		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		**38 131**	**282 183**

Compte de résultat - Transition

Compte de résultat	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	447 722	514 312
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**447 722**	**514 312**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	5 222	4 812
Aides financières	442 500	509 500
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**447 722**	**514 312**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		

Compte de résultat (suite) - Transition

Compte de résultat (Suite)		Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**IV**		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)			
Produits exceptionnels	**V**		
Charges exceptionnelles	**VI**		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**447 722**	**514 312**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**447 722**	**514 312**
EXCÉDENT OU DÉFICIT			

Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2026 dont le total du bilan avant répartition est de 38 131 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2025 au 30/06/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Le fonds de dotation IN EXTENSO ENTREPRENEUR ET SOLIDAIRE, déclaré à la Préfecture le 16 décembre 2019, publié au Journal Officiel n° 52 du 28 décembre 2019, a pour objet de :

- porter des actions d'intérêt général initiées ou soutenues par son fondateur : à ce titre, il reçoit et gère, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à tout organisme ou action d'intérêt général ; dans le cadre de sa mission d'intérêt général,
- le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire, directement ou indirectement, toute mission d'intérêt général à caractère scientifique, sportif, culturel, éducatif ou social ; dans le cadre de la réalisation de son objet,
- le fonds développera ses propres actions, ou participera au financement de structure ou de projets à caractère scientifique, sportif, culturel, éducatif ou social, dont la réalisation favorisera sa mission d'intérêt général ;
- le fonds de dotation peut réaliser toute autre activité, directe ou indirecte, mobilière ou immobilière, de nature à favoriser la réalisation de son objet social

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2026 dont le total du bilan avant répartition est de 38 131 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2025 au 30/06/2026.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des éléments indiqués ci-dessous,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthodes

Cet exercice constitue le premier exercice d'application du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modification du plan comptable général (règlement ANC N° 2014-03) ainsi que du règlement 2023-03 relatif à la modification du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Il implique un changement de méthodes comptables issu de textes règlementaires.

Celui-ci n'a pas donné lieu à des reclassements comptables

Immobilisations incorporelles et corporelles

Le fonds de dotation n'a pas acquis d'immobilisation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour risques et charges

Aucune provision pour risques n'a été constituée au tire de l'exercice.

Contributions volontaires en nature

Le fonds de dotation n'a pas bénéficié de contributions en nature sur l'exercice.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes au titre de sa mission légale d'audit des comptes annuels du fonds de dotation au 30 juin 2026 ont été enregistrés pour 1680 € TTC.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 30/06/2026 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles s'élève à 0 euros, aucune rémunération n'étant attribuée aux membres du Conseil d'Administration.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL				

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements				Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements				Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL				

	Dotations		Ventilation des dotations			
	Dotations de l'exercice	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL					

		Ventilation des diminutions		
Diminutions	Diminutions de l'exercice	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		3 290	3 290		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		26 000	26 000		
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**29 290**	**29 290**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Fonds propres consomptibles	153 563		303 000	447 722	8 841
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**153 563**		**303 000**	**447 722**	**8 841**

Commentaires : néant

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge	30/06/2026 Débit	30/06/2025 Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Répartition par nature de ressources	30/06/2026 Crédit	30/06/2025 Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	
TOTAL	

Commentaires : néant

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaires : néant

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 670	1 620
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 000	127 000
TOTAL	**27 670**	**128 620**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL		

Charges constatées d'avance		Du 01/07/2025 au 30/06/2026	Du 01/07/2024 au 30/06/2025
Charges :	- D'exploitation		
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL		

Commentaires : néant